

Association Sportive Culturelle et d'Entraide de la DEAL Réunion

Association déclarée, régie par la loi du 1er juillet 1901 Agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports

Sortie suivie par : Régine GALTIER 0262 40 25 41 ou 0692 71 92 19

regine.galtier@developpement-durable.gouv.fr

SÉJOUR EN THAÏLANDE 14 au 22 octobre 2023

Fiche d'inscription

à retourner avant le <u>vendredi 12 mai 2023</u> à l'ASCE 974 accompagnée du 1^{er} acompte + copie du passeport valide 6 mois après la date du retour

(Attention ! Nombre de places limitées)

Nom -Prénoms :	énoms : N° Adhérent : Tél :			
Mail :				
Accompagnant∙s Nom	Prénoms	Date de naissance	Ayant droit Oui ou Non	

Réservation

Adultes	Enfants de moins de 12 ans	
1 545 € X = €	1 295 € X = €	

Les prix affichés sont basés sur une chambre double ou twin (2 lits simples) ou double + 1 ou 2 lits simples.

Pour une chambre single (individuel), prévoir un supplément de 180 € pour toute la durée du séjour.

Pour toute réservation, un acompte minimum de 200 € est à régler par personne <u>au plus tard le</u> <u>vendredi 12 mai 2023</u>, accompagné de la copie du passeport valide 6 mois après la date du retour (voir modalité de paiement).

Pour le reste à payer, **possibilité de régler en plusieurs fois**. Cependant, <u>le solde devra être effectué avant le vendredi 29 septembre 2023.</u>

Modalité de paiement

Le règlement des acomptes pour le séjour est à votre choix : chèque (1) ou carte bancaire (2) ou espèce. Le solde devra se faire impérativement <u>avant le vendredi 29 septembre 2023.</u>

- (1) À l'ordre de Mille Tours
- (2) Document de Mille Tours d'accord débit carte de crédit sur demande (Voir Régine GALTIER)

Aucun changement ne sera accepté un mois avant le départ (sauf cas de force majeure) pour raison de constitution de dossier au niveau de l'agence de voyages.

Mesures sanitaires pour la Thaïlande

Depuis le 1^{er} octobre 2022, les voyageurs (quel que soit leur statut vaccinal) n'ont plus besoin de présenter un test RT-PCR négatif avant de prendre l'avion pour la Thaïlande.

Le test (Jour 0) et l'auto-isolement (pour les voyageurs non vaccinés) sont également abrogés à votre arrivée en Thaïlande.

Pour information

Pour les adhérents et les ayants-droits autres que membres extérieurs, votre ASCE 974 participe à hauteur de 25 € par personne à l'assurance médicale et rapatriement, non inclus dans les tarifs affichés.

Attention! Pour les non-adhérents, possibilité de participer au séjour avec en supplément:

- 45 € par famille correspondant à l'adhésion de membre extérieur
- 25 € par personne correspondant à l'assurance médicale et rapatriement

L'adhésion et l'assurance devront être réglées par chèque à l'ordre de l'ASCE 974.

Merci de compléter la fiche d'inscription et de la retourner

au plus tard le vendredi 12 mai 2023 à la

DEAL Antenne Ouest

2 Quai Gilbert – BP 13 – 97861 Saint-Paul Cedex

À l'attention de Régine GALTIER

accompagnée de votre acompte et de la copie des passeports valides

Attention! Séjour limité en nombre de participants Les premiers arrivés seront les premiers inscrits

<u> J'autorise l'ASCE 974 à l</u>	<u>prendre des p</u>	<u>ohotos durant l</u>	<u>le séjou</u>
-----------------------------------	----------------------	------------------------	-----------------

Oui 🗖	Non 🗖	
Fait à		, le
Signature		